OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'ARTISANAT DU BÂTIMENT
EN ÎLE-DE-FRANCE

ENQUÊTE PRINTEMPS 2021

Enquête réalisée par la CAPEB Régionale Île-de-France du 02 au 26 Avril 2021 auprès de 11 117 entreprises artisanales du Bâtiment de la région Île-de-France.

OPINION DES ARTISANS COMPARATIVEMENT À L'ANNÉE 2020

ACTIVITÉ **********

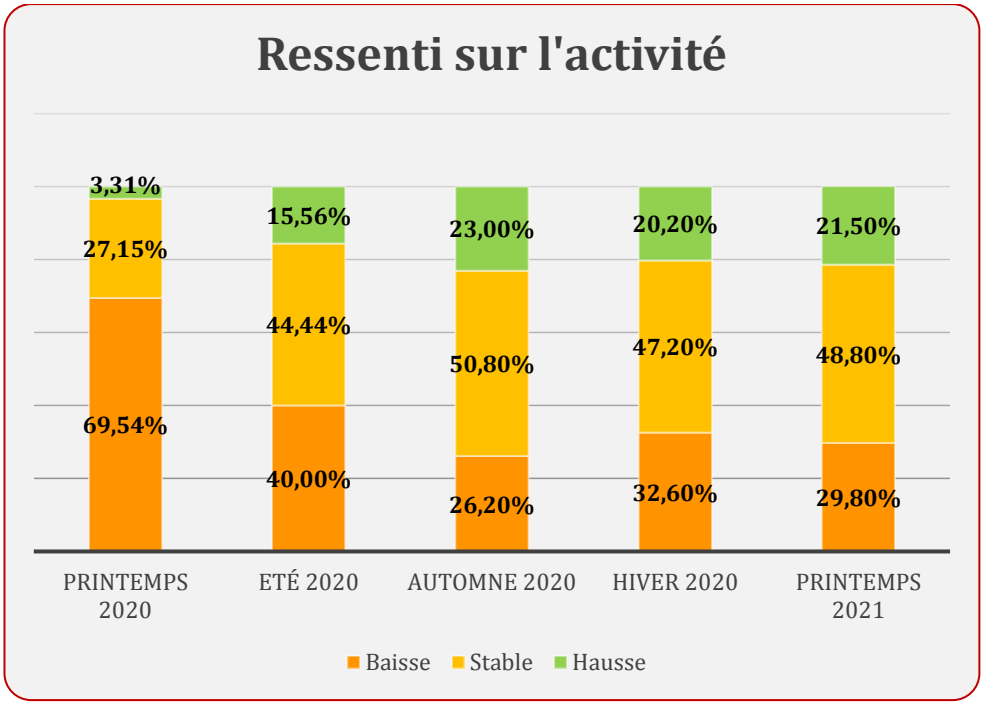

L'année 2020 s'est achevée sur un goût amer. Le début d'année était prometteur puis…

L'année 2021 démarre avec plus de 7 entreprises sur 10 inscrites dans une dynamique d'activité favorable.

Le second trimestre s'annonce être celui de la relance avec un retour à une vie « normale ». Il est donc imaginable, à l'instar de l'année dernière, que ce début d'été soit économiquement porteur.

** Le solde d'opinion mesure la différence entre le % d'entreprises ayant enregistré une hausse de leur activité et le % d'entreprises ayant enregistré une baisse. Au fur et à mesure des enquêtes, les soldes d'opinion seront enregistrés et comparés. La valeur d'un solde d'opinion doit être interprétée en fonction de la moyenne des soldes précédents.*

« Commandant, terre en vue !!! »

Après une année de confinements, de couvre-feu, d'activité réduite, les chefs d'entreprise artisanales entrevoient la lumière au bout du tunnel. Ce qui se traduit immédiatement par une opinion positive en l'avenir. **C'est maintenant que les entreprises vont devoir redoubler d'efforts pour pérenniser une sortie de crise positive en relance économique effective.**

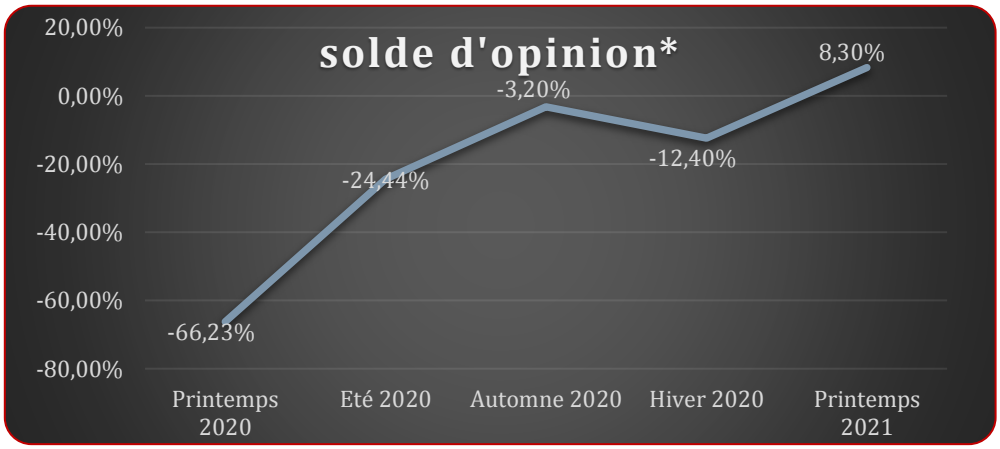

********** ÉVOLUTION DES CARNETS DE COMMANDES

La reprise effective ne se traduit pas encore dans la visibilité du carnet de commandes, néanmoins, on peut y voir un signe positif dans les faits qu'1 entreprise sur 2 a un carnet rempli sur 2 mois, dans le fait que 75 % ne sous-traitent aucune activité et que 16 % d'activité est à plus de 6 mois.

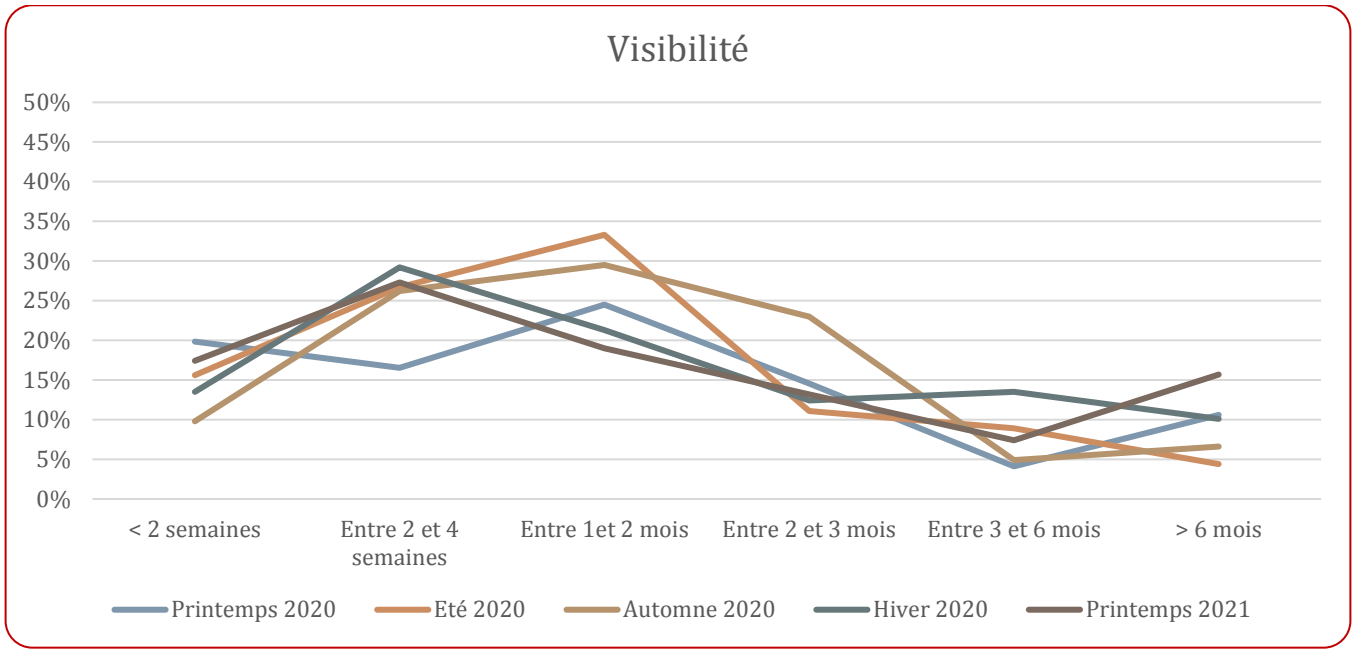

EFFECTIFS / FORMATION **********

Conforme au standard de l'entreprise artisanale, l'entreprise artisanale du Bâtiment compte un effectif moyen de 2,5 salariés. Les prévisions d'évolution en la matière sont à la stabilisation.

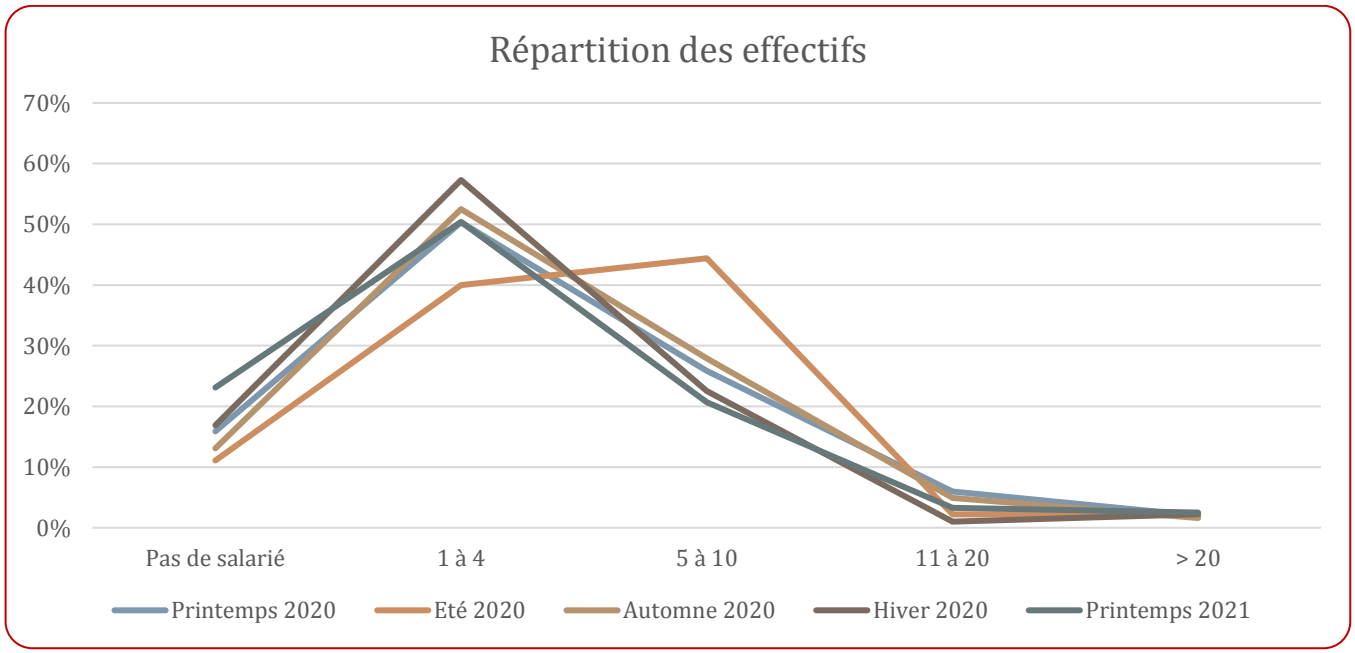

L'activité des entreprises, bien que moins impactée que celle nos collègues des métiers de bouche par exemple, reste pénalisée par les restrictions sanitaires et économiques. À force d'annonces gouvernementales positives, elles envisagent une sortie de crise sereine car il faut saluer les effets immédiats du « coûte-que-coûte » qui a su limiter pour nos activités la dégradation des carnets de commandes.

La campagne de vaccination s'amplifie et s'accélère, la Branche va s'organiser en ce sens autour de ses organismes de santé au travail pour participer à cette massification car les chefs d'entreprise artisans et leurs salariés sont aussi au contact des populations étant donné que les interventions en site occupé et clos sont le quotidien des entreprises.

La *loi Climat & Résilience* et le *plan de rénovation énergétique du bâti* dynamisent, soutiennent incontestablement nos activités. Les aides financières associées et leur meilleure condition d'attribution rassurent les consommateurs plus enclins à programmer des travaux d'entretien de leur patrimoine. Les *aides à l'apprentissage* sont également une aubaine pour notre mode de transmission des savoir-faire (plus d'une entreprise sur deux accueillent un jeune en formation initiale).

Autant de signes encourageants pour que l'économie reprenne ; elle doit reprendre. Nous devons revivre, consommer évidemment, voyager, investir sans oublier cette période difficile et compliquée, parfois insupportable car sans relations sociales. Nous étions comme amputés, pour certains d'entre-nous fragiles psychologiquement ; nous nous devons de retenir les enseignements de cette étrange situation. Revivre comme hier naturellement, et revivre demain en retrouvant des valeurs humaines perdues et que les outils digitaux ne pourront, à l'évidence, jamais remplacer.

Il va donc falloir nous réinventer, reconstruire, rebâtir et concevoir nos infrastructures différemment car elles devront correspondre à de nouveaux modes de vie ; et c'est en cela que nous avons devant nous de nouvelles opportunités : réinvestir les campagnes, dynamiser les villes moyennes, optimiser les temps de travail, de déplacement et pour vivre.

Les artisans du Bâtiment sont naturellement identifiés comme les faiseurs de cet avenir.

Ils sont inscrits dans cette dynamique où le digital a repris sa place d'outil au bénéfice de l'humain, où il est essentiel d'être sociétalement responsable et où la plus-value n'est pas qu'une question financière.